

Retrait de la notification d'une opération de concentration**(Affaire COMP/M.4009 — CIMC/Burg)**

(2006/C 179/05)

(RÈGLEMENT (CE) N° 139/2004 DU CONSEIL)

Le 6 février 2006, la Commission des Communautés européennes a reçu la notification d'un projet de concentration entre China International Marine Containers CO., Ltd et Burg Industries B.V. Le 20 juillet 2006, les parties notifiantes ont informé la Commission qu'elles retiraient leur notification.
